



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 45796

Texte de la question

M. François Loos interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le nombre de places en centre d'accueil pour demandeurs d'asile. Il semble qu'il soit actuellement insuffisant en France et que la durée d'instruction des dossiers par l'OFPRA soit aussi trop longue. Dans ces conditions, les files d'attente à Strasbourg deviennent insupportables puisque les gens dans cette situation occupent l'ensemble des logements et des lits disponibles et empêchent l'installation de tout nouvel arrivant. Il semble indispensable d'augmenter les transferts entre les villes frontières comme Strasbourg et les autres sites d'hébergement possibles. Il semble également indispensable que le nombre de places disponibles soit augmenté. Il lui demande dans quelle mesure le Gouvernement compte résoudre ce problème.

Données clés

Auteur : [M. François Loos](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45796

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2000, page 2691

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)